

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an <b>deux mille vingt-cinq</b> , le <b>lundi trois février</b> à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi 28 janvier 2025, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, en séance publique, <b>sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.</b>
Nombre de conseillers présents :	22	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	04	
Nombre de conseillers votants :	26	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRESENTS, REPRESENTES OU EXCUSES

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à	NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
BONNICHON	Frédéric	X			GUILLOT	Brigitte	X		
FAURE-IMBERT	Danielle	X			CANET	Antoine	X		
CHAUVIN	Lionel	X			DESPLANQUE	Brigitte		X	M. CACERES
CACERES	Marie	X			MAUPIED	Catherine	X		
VIDAL	Thierry	X			BAYLE	Bernard	X		
ABELARD	Nathalie	X			GAILLARD	Jean-Luc	X		
WATERLOT	Philippe		X	R. GARCIA	MESSEANT	Jean-François	X		
MECKLER	Emanuelle	X			MELUT	Valérie	X		
GARCIA	Ramon	X			DUARTE	Marie-Christine	X		
CRETIN	Chantal		X	G. DOLAT	BIONNIER	Cédric		X	
RAVEL	Dominique	X			VERMERSCH	Vincent		X	
PORTE	Michèle	X			CROZY MACHEBOEUF	Carole		X	
ROUVIER-AMBLARD	Marie	X			VINCENT	Eric	X		
DOLAT	Gilles	X			LICHERON	Brigitte		X	D. FAURE-IMBERT
CREGUT	Jacques	X							

**ORDRE DU JOUR**

**RAPORTEURS**

**DELIBERATIONS**

**PREAMBULE**

Frédéric BONNICHON

0

COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT DU 16 DECEMBRE 2024 AU 3 FEVRIER 2025

Frédéric BONNICHON

0

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024 - ANNEXE 1

**FINANCES**

Frédéric BONNICHON

1

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) - ANNEXE 2

**AMÉNAGEMENT**

Jacques CREGUT

2

CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC RENOUVELLEMENT - DIVERS BOURG 2025

Jacques CREGUT

3

CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC RENOUVELLEMENT - DIVERS ÉCARTS 2025

**RESSOURCES ET CITOYENNETÉ**

Jean-François MESSEANT

4

MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL - ANNEXE 3

Jean-François MESSEANT

5

APPROBATION DE LA DEMANDE D'AIDE A LA REPRISE OU A LA CREATION D'ENTREPRISE (ARCE)

**CADRE DE VIE**

Frédéric BONNICHON

6

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE (AFUL) DU 12 AVENUE DE BELGIQUE - LE PRINTANIA

Frédéric BONNICHON

7

CESSION DE L'ASSIETTE FONCIERE DU PRINTANIA AVENUE DE BELGIQUE

Frédéric BONNICHON

8

CESSION A EURO SYMBOLIQUE DE L'ASSIETTE DE LA DECHETTERIE AU PROFIT DU SBA

Frédéric BONNICHON

9

ACQUISITION A EURO SYMBOLIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET FONCIER DE LA SAEM POUR LE DEVELOPPEMENT DU THERMALISME - ANNEXE 4

Nathalie ABELARD

10

LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) EN VUE DE LA MISE A DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE DÉPLOIEMENT D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES A LA VOUEE - ANNEXE 5

**VIE DE LA CITÉ**

Emanuelle MECKLER

11

TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et constate que le quorum est atteint.

## **PREAMBULE**

### **0. COMPTE-RENDU A L'ASSEMBLEE DES DECISIONS PRISES EN APLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU 16 DECEMBRE 2024 AU 3 FEVRIER 2025**

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Par délibération du 27 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire comprenant 29 alinéas dont le numéro est repris dans la première colonne du tableau ci-dessous. Il récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT :

N°	N° de décision et objet	MONTANT T.T.C. (le cas échéant)	MONTANT H.T. DES TRAVAUX (le cas échéant)
3	24D15-DECIS-038-FINAN-26122024.PORTANT SUR L'EMPRUNT BUDGET COMMUNE	600 000	

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

### **0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024**

Rapporteur : Frédéric BONNICHON

Le conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **1. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires pour l'année 2025 et ouvre le débat.

L'assemblée débat des différentes orientations. Les sujets abordés en séance ont été relatifs au contexte national et international incertain et la nécessité de produire un budget rigoureux et prudent. L'orientation principale de ce budget est la proximité, la propreté et la sécurité.

Après en avoir débattu, Monsieur le Maire clôt le débat et annonce le vote du budget pour le prochain conseil municipal du 31 mars 2025.

Le conseil municipal prend acte du rapport après en avoir débattu.

## **AMÉNAGEMENT**

### **2. TERRITOIRE D'ÉNERGIE - CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC RENOUVELLEMENT DIVERS BOURG 2025**

Rapporteur : M. Jacques CREGUT

Monsieur CREGUT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée émet une observation concernant la sécurité des ruralistes qui sont victimes assez régulièrement d'insécurité. Il est demandé par Monsieur CHAUVIN d'étudier les moyens de sécurité que nous pourrions déployer à l'échelle de la ville pour augmenter la sécurité de cette activité particulièrement touchée. Monsieur le Maire indique que des propositions seront faites en ce sens à l'assemblée.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la convention.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

### **3. TERRITOIRE D'ÉNERGIE - CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RENOUVELLEMENT DIVERS ÉCARTS 2025**

Rapporteur : M. Jacques CREGUT

Monsieur CREGUT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la convention

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **RESSOURCES ET CITOYENNETÉ**

### **4. MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL**

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée émet une remarque sur le cadre stricte de la charte. Monsieur MESSEANT précise au contraire que la mise en place de ce cadre permet son suivi et son adaptation dans le temps. Il rappelle également que la mise en place de ce cadre permet un traitement équitable des agents par rapport à ce dispositif et une adaptabilité plus grande pour l'exercice de leur fonction.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la mise en place du télétravail selon les modalités de la charte.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **5. APPROBATION DE LA DEMANDE D'AIDE A LA REPRISE OU A LA CREATION D'ENTREPRISE (ARCE)**

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le cadre de l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **CADRE DE VIE**

### **6. DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE (AFUL) DU 12 AVENUE DE BELGIQUE - LE PRINTANIA**

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la dissolution de l'AFUL du Printania.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **7. CESSION DE L'ASSIETTE FONCIERE DU PRINTANIA AVENUE DE BELGIQUE**

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la cession du Printania.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **8. CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE DE L'ASSIETTE FONCIERE DE LA DECHETTERIE AU PROFIT DU SBA**

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la cession de l'assiette de la déchetterie du profit du SBA pour la réalisation d'un éco-point.

Messieurs Lionel CHAUVIN et Gilles DOLAT n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## **9. ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET FONCIER DE LA SAEM POUR LE DEVELOPPEMENT DU THERMALISME**

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'acquisition du patrimoine immobilier de la SAEM pour le développement du thermalisme.

Monsieur le Maire, Madame Danielle FAURE-IMBERT, Messieurs Jean-François MESSEANT et Jean-Luc GAILLARD n'ont pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## **10. LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) EN VUE DE LA MISE A DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE DÉPLOIEMENT D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES A LA VOUEE**

Rapporteur : Mme Nathalie ABELARD

Madame ABELARD présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée émet une observation sur l'intérêt de pouvoir produire de l'énergie décarbonée mais que les retours pour la commune sont faibles. Madame ABELARD rappelle que ce projet répond à des enjeux nationaux repris à l'échelle régionale et s'inscrivent dans une stratégie locale de production d'énergie renouvelable à l'échelle de l'agglomération. Ce type de projet vient en complément de la réflexion menée par ailleurs sur le développement d'un réseau de chaleur ou le premier projet porté par la ville sur le toit des tribunes du stade de la Vouée. Elle précise enfin que l'intérêt de l'AMI est de pouvoir travailler avec les développeurs sur un équilibre économique propre à l'opération où les intérêts de la commune pourront être défendus.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement d'ombrières photovoltaïques sur le site du pôle raquette de la Vouée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## **VIE DE LA CITE**

### **11. FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DE SALLES MUNICIPALES**

Rapporteur : Mme Emanuelle MECKLER

Madame MECKLER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les modifications tarifaires relatives aux locations de salles municipales.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

LA SEANCE EST LEVEE A 22H.

  
Frédéric BONNICHON  
Maire de Châtenay-Guyon

Michèle PORTE  
Secrétaire de séance du conseil municipal

